

# Le fragment 74 d'Archiloque

Autor(en): **Lasserre, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **4 (1947)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-6343>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1171 4,  
 Halb Rud  
 rot Kalik  
 - Agath  
 olun T.

## Le fragment 74 d'Archiloque

Par François Lasserre

Χρημάτων δ' ἄελπτον οὐδέν ἐστιν οὐδ' ἀπώμοτον  
 οὐδὲ θανατάσιον, ἐπειδὴ Ζεὺς πατὴρ Ὀλυμπίων  
 ἐκ μεσημβρίας ἔθηκε νύκτ' ἀποκρύψας φάος  
 ἡλίου λάμποντος· ὠχρόν δ' ἦλθ' ἐπ' ἀνθρώπους δέος.  
 Ἐκ δὲ τοῦ κᾶπιστα πάντα καπίελπτα γίγνεται  
 ἀνδράσιν· μηδεὶς ἔθ' ὑμέων εἰσορῶν θανατεύω,  
 μηδ' ἴν' ἂν δελφῖσι θῆρες ἀνταμείφονται νομὸν  
 ἐνάλιον, καὶ σφιν θαλάσσης ἠχέεντα κύματα  
 φίλτερον ἠπείρου γένηται, τοῖσι δ' ἦ δύειν ὄρος.

Aristt. *Rhet.* 3, 17, p. 1418b, 24 ἐπειδὴ ἔνια περὶ αὐτοῦ λέγειν ἢ ἐπίφθονον ἢ μακρολογίαν ἢ ἀντιλογίαν ἔχει, καὶ περὶ ἄλλον ἢ λουδοσίαν ἢ ἀγροικίαν, ἕτερον χορὴ λέγοντα ποιεῖν, ὅπερ Ἴσοκράτης ποιεῖ ἐν τῷ Φιλίππῳ <5, 4> καὶ ἐν τῇ Ἀντιδόσει <15, 132-139>, καὶ ὡς Ἀρχιλόχος φέγει· ποιεῖ γὰρ τὸν πατέρα λέγοντα περὶ τῆς θυγατρὸς ἐν τῷ ἰάμβῳ [74, 1], καὶ τὸν Χάρονα τὸν τέκτονα ἐν τῷ ἰάμβῳ οὗ ἢ ἀρχή [22, 1-Γύγεω], καὶ ὡς Σοφοκλῆς τὸν Αἴμονα ὑπὲρ τῆς Ἀντιγόνης πρὸς τὸν πατέρα ὡς λεγόντων ἑτέρων <Ant. 690-700>. Stob. *Flor.* 4, 46, 10 Η Ἀρχιλόχου [1-9].

Nous avons apporté au texte de la seconde édition de Diehl les quatre modifications suivantes:

- v. 1 δ' (Aristote, sans influence du contexte): manque chez Stobée, ce qui ne surprend pas pour un premier vers (exemple: Eur. *Andr.* 1279 dans Stob. 4, 22f, 120 H).
- v. 4 ὠχρόν (Bentley): λυγρόν (Stobée), interdit par le mètre et difficile à défendre malgré Hom. ξ 226; ὕγρόν (Valckenaer) est compromis par les parallèles mêmes qu'on lui propose, où il désigne les humeurs tièdes ou ardentes du corps vivant: ὕγρόν ἀγκῶνα Soph. *Ant.* 1236, ὕγρῶν χέρα Eur. *Phoen.* 1439 (tant pis pour la var. λυγρῶν) et πόθος ὕγρός H. H. 19, 33 développé par Sapph. 2, 13. Aristt. *Probl.* 27, 8, p. 948b, 15: ἐν τῷ φοβεῖσθαι τὸ θερμὸν ἐκλείπει καὶ τὸ ὕγρόν ἐκ τῶν ἄνω τόπων. Δηλοῖ δὲ τὸ χροῶμα καὶ αἱ κοιλίαι· τὸ μὲν γὰρ πρόσωπον ὠχρόν...; cette analyse, développée par Plutarque à propos d'expressions homériques, *Vit. et Poes. Hom.* 2, 131, p. 405 B, fournit les termes ὠχριάσεις et πηγνυμένου τοῦ ὕγροῦ. Parallèles à ὠχρόν: ὠχρός τέ μιν εἶλε παρειάς Hom. Γ 35, χλωρόν δέος Hom. *passim* (Eustathe, ad K 376, p. 812, 47, prétend qu'ὠχρός eût été plus exact), Eur. *Suppl.* 509, etc.
- v. 5 ἐκ δὲ τοῦ κᾶπιστα (Doederlein): ἐκ δὲ τοῦ οὐκ ἄπιστα (Stobée); Weber a montré la simplicité de la correction; le contexte la recommande: tout peut arriver, on ne peut se fier à rien, pas même aux lois de la nature.
- v. 9 τοῖσι δ' ἦ δύειν ὄρος (Cook, *Class. Rev.* 8, 1894, 147): τοῖσι δ' ἦδὲ ἦν ὄρος (Stobée); correction extrêmement simple qui oblige à renoncer à la symétrie des adjectifs que δ', isolé, condamne plus qu'il ne la recommande; suppression d'un hiatus. Hom. δύναι, δύμεναι, mais δύων Φ 232, ε 272 à côté de δύς.

Aristote, citant le premier vers de ce fragment, rapporte qu'Archiloque avait imaginé de faire prononcer par un certain père le blâme qu'il désirait adresser à la fille de celui-ci. Ce stratagème est présenté comme un exemple du procédé de

rhétorique qui consiste, lorsqu'on désire exprimer son opinion sur quelqu'un mais éviter qu'on ne puisse vous accuser d'être méchant ou grossier, à la placer dans la bouche d'un tiers. Nous apprenons, plus exactement, que le père dont il est question visait sa fille dans son discours sans, apparemment, lui parler en particulier (*λέγοντα περὶ τῆς θυγατρὸς*); *ὕμεων*, au v. 6, laisse même entendre qu'il s'adressait à plusieurs personnes. Sans forcer le sens de *περὶ*, dans le texte d'Aristote, on est encore conduit à penser que la sévérité de ce père, représentant celle d'Archiloque, était due à l'attitude qu'avait manifestée sa fille dans on ne sait quelle circonstance.

Il faut d'autre part retenir le fait qu'Archiloque s'efforçait, en se couvrant comme il le fait d'un porte-parole, d'éviter qu'on pût lui reprocher son incivilité, pour ne pas dire davantage; mais encore faut-il prendre garde que *ψέγει* ne signifie pas nécessairement qu'il se soit montré violent. Le ton de sa remontrance, si l'on peut se fier à ce qu'en montre le premier vers, simplement développé dans les huit autres qu'a conservés Stobée, semble modéré et ne laisse deviner aucun écart de langage. Il est vrai que le poète a pu faire preuve de moins de retenue dans d'autres endroits du même poème<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, on perçoit déjà dans les mots *ἄελπτον οὐδέν* et *ἀπόμοτον* l'accent de cette sévérité dont Archiloque fait endosser la responsabilité au père qu'il met en scène.

La plupart des philologues qui ont commenté ce fragment, depuis O. Immisch<sup>2</sup>, ont estimé nécessaire et possible de donner un nom à ce mystérieux père: il ne se peut agir, disent-ils presque tous, que du fameux Lycambès. De Lycambès défendant Archiloque contre ceux qui le pressent de rompre les fiançailles de Néoboulé à cause de la pauvreté du prétendant, proposent Immisch (*o. c.* pp. 200s.) et, à sa suite, A. Hauvette<sup>3</sup>; de Lycambès prenant encore le parti de son futur gendre contre sa fille qui a décidé de rompre ou déjà rompu, selon H. Jurenka<sup>4</sup>; de Lycambès morigénant sa fille après la rupture définitive et se couvrant de honte à cause du langage qu'il tient, ou qu'Archiloque lui fait tenir, selon l'interprétation de P. Friedländer<sup>5</sup> qui utilise une observation discutable de H. Fränkel<sup>6</sup>. Il résulte de toutes ces hypothèses que l'opinion la plus généralement accréditée depuis une vingtaine d'années identifie Lycambès au père mentionné par Aristote.

Cette fois encore Lycambès a bon dos. Toutes ces interprétations du fragment 74 reposent sur la supposition que la rupture entre Archiloque et Néoboulé avait créé

<sup>1</sup> *Ἐν τῷ ἰάμβῳ*: le singulier paraît encore signifier *vers iambique* et non *poème iambique*, comme ce sera le cas plus tard. Ce sens trouve une confirmation dans le fait qu'Aristote, citant un second exemple, spécifie qu'il ne transcrit que le début du vers: *Ὅ μοι τὰ Γύγω* (Archil. fr. 22). Cela n'exclut pas toutefois que l'un et l'autre vers aient servi de titre ordinaire aux deux poèmes et que par conséquent Aristote se réfère au poème entier. Cette interprétation serait assez logique puisque le père, comme le charpentier Charon, parle évidemment jusqu'à la fin du discours dont nous avons une partie; elle est appuyée par le fait que les autres exemples cités sont beaucoup plus longs qu'un vers: Isocr. 5, 4 et 15, 132-139 et Soph. *Ant.* 690-700.

<sup>2</sup> *Zu griechischen Dichtern, Philologus* 49 (1890), 198-203.

<sup>3</sup> *Archiloque, sa vie et ses poésies*, Paris 1905, 75s.

<sup>4</sup> *Archilochos von Paros, J.-Ber. d. K.K. Max.-Gymn.*, Wien 1900, 13ss.

<sup>5</sup> *Retractationes, Hermes* 64 (1929), 379.

<sup>6</sup> *Eine Stileigenheit der frühgriechischen Literatur, Gött. Nachr.* 1924, 81.

une brouille entre le père et la fille. Il n'y a rien là d'absolument invraisemblable, mais on remarque au moins que la tradition antique, pourtant loquace sur le compte de Lycambès, n'en sait rien. Il est certain que cette brouille rend compte du mot *ψέγει* du texte d'Aristote; mais le texte du fragment appuie-t-il cette hypothèse? *On peut s'attendre à tout*, aurait dit en substance Lycambès, *et par conséquent aussi à ce que ma fille ait rompu ses engagements*. Est-ce là un blâme? Nous y verrions plus facilement une excuse. Si Zeus a montré, en suscitant une éclipse, que les pires malheurs pouvaient arriver, n'a-t-il pas alors autorisé la faute de la fiancée? Si, comme le dit deux fois le fragment, il ne faut s'étonner de rien (v. 2 *οὐδὲ θαναάσιον*, v. 6 *μηδεὶς θαναζέτω*), a-t-on le droit de reprocher à la jeune fille son attitude? Peu importe si Aristote cite en exemple le premier vers ou la totalité du poème: le raisonnement qu'aurait tenu Archiloque est défini d'emblée, et pas un des défenseurs de la thèse Lycambès ne l'a compris autrement, à quelques détails près. Mais nous verrons plus loin que cette thèse rencontre une objection plus importante.

De son côté L. Weber<sup>7</sup>, s'étonnant à propos de l'hypothèse d'Immisch qu'Archiloque ait mis tant de prudence à dire sa pensée à Néoboulé, propose une explication toute différente: une jeune Thasienne a commis une faute extraordinaire; à l'occasion de l'éclipse (celle du 6 avril 648), son père, vieillard respecté de tous, se lève du milieu de ses concitoyens terrorisés et cherche à les rassurer en leur rappelant que tout peut arriver; il fait alors allusion aux soucis inattendus que lui cause sa fille et que tout le monde connaît dans la petite ville. Pour rendre plausible ce petit roman, Weber est bien obligé d'admettre qu'Aristote s'est mépris sur les intentions d'Archiloque et que le poète ne cherchait pas à éviter des reproches en faisant parler ici ce vieillard distingué. D'autre part son explication ne correspond pas exactement à l'indication *περὶ τῆς θυγατρὸς* puisque c'est l'éclipse et non la fille qui aurait été le sujet du discours. Il est dangereux de tenir aussi peu compte de la référence parfaitement précise et difficilement suspecte que fournit le texte de la *Rhétorique*.

\* \* \*

Les deux hypothèses que nous avons résumées ici se heurtent chacune, on le voit, à des obstacles déjà considérables. Mais un mot du texte d'Aristote, dont l'importance a été méconnue jusqu'ici, suffit à les condamner également l'une et l'autre: c'est le sens qu'il convient de donner à l'article *τόν* devant *πατέρα*. Aristote écrit d'Archiloque: *ποιεῖ γὰρ τὸν πατέρα λέγοντα περὶ τῆς θυγατρὸς*. Brugmann-Thumb, § 496, 3 (p. 485s.), est formel: tout substantif, exception faite pour les noms propres, est précédé d'un article défini lorsqu'il correspond, dans l'esprit de l'auteur et de ses lecteurs, à une notion définie préalablement, universellement connue, ou lorsqu'il se définit au moment même sans l'aide de l'article. Cela revient à dire que l'article n'accompagne qu'un mot dont le sens est déjà déterminé dans

<sup>7</sup> *Σύγκα ἐφ' Ἐρμῆ, Philologus 74 (1917), 99-118.*

sa compréhension et limité dans son extension. Cet emploi correspond à peu près à celui de l'article défini français. Nous avons tenu à nous assurer que la langue d'Aristote se conforme rigoureusement à l'usage; à cet effet nous avons passé en revue tous les articles définis qui se rencontrent dans les trois livres de la *Rhétorique* et dans la *République d'Athènes*. Nous y avons trouvé non seulement une grande rigueur, mais encore une délicatesse qui témoigne d'une exacte connaissance des nuances que peut créer l'adjonction ou la suppression d'un article. En voici quelques exemples, choisis parmi les cas limites:

Noms définis par leur usage particulier (termes techniques): *R.A.* 7, 1 τὸς κύρβεις (*les tables soloniennes*), 49, 2 τὸν πίνακα (*liste de recension des chevaux*).

Références à une tradition bien connue: *R.A.* 16, 6 τὸ περὶ τὸν ἐν τῷ Ὑμητῷ γεωργοῦντα (*l'anecdote du paysan de l'Hymette*), 45, 1 Λυσίμαχος ... ὁ τοῦ τυπάνου, *Rh.* 1384b, 15 ἡ τοῦ Εὐριπίδου ἀπόκρισις πρὸς τοὺς Συρακοσίους, 1385a, 28 ὁ ἐν Λυκείῳ τὸν φορμὸν δούς, 1389b, 3 τὸ Χιλώνειον.

Noms déterminés par leur contexte: *Rh.* 1357a, 11 ὁ κριτής (*le juge*, répond au sujet même du livre 1), 1361a, 37 δῶρα ... καὶ γὰρ τὸ δῶρον; cette catégorie comprend aussi tous les noms génériques: 1360a, 16 τὸς πολίτας; 1358b, 36 τὸς ἀστγείτονας ajoute à cet emploi une nuance de possession.

Noms déterminés par leur possesseur: *Rh.* 1368a, 19 Ἄμασις ... ἐπὶ δὲ τῷ φίλῳ.

En revanche Aristote supprime l'article sitôt qu'il tient à ne pas considérer le nom comme connu ou limité dans son extension: *R.A.* 3, 5 ὁ μὲν βασιλεὺς ... ὁ δὲ ἄρχων ... ὁ δὲ πολέμαρχος ... θεσμοθέται δὲ ..., *Rh.* 1388b, 17 οἱ γὰρ ἄρχοντες ... στρατηγοί, ῥήτορες (*qu'ils soient stratèges ...*), 1380b, 8 Φιλοκράτης, εἰπόντος τινός. La grammaire de Meisterhans-Schwyzler, § 86 (pp. 222-234), montre d'autre part que les inscriptions attiques sont très avares de l'article défini: au II<sup>e</sup> siècle seulement on se permet τοῖς μυστηρίοις, contre μυστηρίοις à bonne époque, alors que le nom nous paraît suffisamment défini par son usage.

Quel est alors, dans le passage qui nous intéresse, l'indication ou la convention qui détermine πατέρα et justifie l'article? On a d'ordinaire admis tacitement que cette détermination était fournie par la référence ἐν τῷ ἰάμβῳ Χρημάτων, κτλ. et qu'il s'agissait d'un personnage dont le nom était immédiatement rappelé par le texte auquel renvoie Aristote; la référence aurait alors la fonction grammaticale d'un complément *déterminatif* du nom πατέρα: *le père dont il est question dans l'iambe 74*. Mais cette indication n'est-elle pas bien plutôt un complément *circonstanciel* à ποιεῖ? C'est ce qui semble ressortir de la comparaison avec les multiples passages où Aristote introduit un exemple dans son texte avec sa référence. Ainsi *Rh.* 1365a, 24 Ὅθεν καὶ τὸ ἐπίγραμμα τῷ ὀλυμπιονίκῃ, suivi du distique ainsi annoncé, et plus loin 1367b, 18 τὸ τοῦ ὀλυμπιονίκου, suivi du premier vers de ce distique. Ici l'article est rendu nécessaire par une double détermination, celle du complément *déterminatif* τῷ ὀλυμπιονίκῃ et celle que fournit la citation, placée en apposition à ἐπίγραμμα. Dans *Rh.* 1389a, 16 ὥσπερ τὸ Πιπτακοῦ ἔχει ἀπόφθεγμα εἰς Ἀμφιάραον, la détermination est identique mais se passe de la citation. En

revanche, dans la proposition *ποιεῖ γὰρ τὸν πατέρα λέγοντα περὶ τῆς θυγατρὸς ἐν τῷ ἰάμβῳ ...*, la référence, placée après l'exemple, ajoute un complément d'information, une circonstance; l'exemple a sa signification complète sans les mots *ἐν τῷ, κτλ.* Si la référence complétait le nom, il y aurait une tournure du genre de celle-ci: *τὸν πατέρα τὸν ἐν τῷ ἰάμβῳ ...* L'ordre des mots n'est pas le seul indice de la valeur circonstancielle de la référence: d'une part l'exemple, de *ποιεῖ* à *θυγατρὸς*, répond exactement à l'affirmation précédente *περὶ ἄλλον ... ἕτερον χρὴ λέγοντα ποιεῖν*, d'autre part, dans l'exemple qui suit, *τὸν Χάρωνα τὸν τέκτονα* est parfaitement déterminé par le nom propre et l'apposition, sans l'aide de la référence. C'est ce qu'ont senti les scholiastes, qui paraphrasent tantôt: *ποιεῖ ... τὸν πατέρα αὐτῆς* ou *ταύτης* (= *τῆς θυγατρὸς*), tantôt: *παρεισάγει πατέρα* (pp. 255, 33, 324, 17 et 256, 3 Rabe), choisissant ou de déterminer le père par sa fille, ou de le laisser indéterminé, mais ne recourant pas à la référence. Cependant, comme l'emploi de l'article atteste que *πατέρα* était déterminé dans l'esprit d'Aristote, on est obligé de chercher dans l'exemple même sa détermination. Dès lors *τὸν* ne peut avoir d'autre valeur que celle d'un possessif. Il est d'autant plus surprenant que personne ne s'en soit encore avisé que ce sens de l'article défini est presque le seul possible devant un nom de parenté, si la relation de parenté n'est pas définie d'une autre manière, comme dans l'exemple *τὸν πατέρα αὐτῆς*. On obtient donc la traduction suivante, dans laquelle l'ordre des mots essaie de rendre compte de la valeur relative des termes de la phrase grecque: «*Dans l'iambe 74, Archiloque montre son père parlant de sa fille.*» Plutarque dit de même, à propos du fragment 10, *Aud. Poet.* 12, p. 33b: *Ἀρχίλοχος ... λυπούμενος μὲν ἐπὶ τῷ ἀνδρὶ τῆς ἀδελφῆς* et *ibid.* 6, p. 23a *ὅταν δὲ τὸν ἄνδρα τῆς ἀδελφῆς ἠφανισμένον ... λέγη*, pour désigner le mari de sa sœur.

Il s'agirait donc du père d'Archiloque, celui à qui la tradition donne le nom de Télésiclès. Le choix de ce porte-parole s'accorde exactement avec tous les parallèles que cite Aristote: dans le *Philippe* (5, 4) Isocrate substitue à son opinion personnelle, évidemment partielle, celle du peuple, et dans l'*Antidosis* (15, 132–139) il a recours au témoignage d'un tiers désintéressé; dans l'iambe 22, Archiloque fait parler un homme du peuple, dont l'autorité est garantie par son impartialité dans le débat que nous pouvons supposer et par son bon sens (Hipponax le terrassier semble jouer le même rôle dans l'épode 80, 3); enfin, dans l'*Antigone*, Hémon invoque l'autorité de l'opinion publique pour ouvrir les yeux de son père. Telle est l'intention d'Archiloque quand il fait parler Télésiclès: ancien chef de la colonisation de Thasos, probablement prêtre du culte de Déméter, celui-ci possédait au premier chef cette autorité morale qui faisait défaut à son fils. Aristote ne laisse nullement entendre, comme le voudraient Fränkel et Friedländer, que le personnage suscité par l'auteur s'attire les reproches que celui-ci désire éviter: ni les exemples d'Isocrate ni celui de Sophocle ne répondent à cette interprétation<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Aussi Fränkel déclare-t-il sans façons: «*Das Sophoklesbeispiel ist ein Nachtrag.*» Et pour Isocrate, peut-on accuser l'opinion publique de *ἐπίφθονον, μακρολογία* ou *ἀντιλογία* ?

Si Archiloque avait parlé lui-même, on l'aurait accusé au moins d'impertinence; en faisant parler son père, il évite ce reproche. On peut d'autre part inférer du choix qu'il fait de Télésiclès que les interlocuteurs que désigne *ὑμέων* au v. 6 sont les habitants de Paros ou de Thasos, auditoire le plus sensible à l'autorité du vieillard.

Il reste à déterminer les circonstances auxquelles se rapporte le poème. Nous pensons que la mention de la sœur d'Archiloque permet de les retrouver. Il est en effet question d'elle dans le fr. 10, cité par Plutarque qui nous apprend que son mari avait péri dans un naufrage. Il s'agit selon toute évidence du même naufrage que celui qui fait le sujet du fr. 7 et peut-être des fragments 8, 9, 11 et 12; l'ensemble de ces fragments, ou seulement une partie, paraît avoir composé le poème auquel fait allusion l'auteur du *Traité du Sublime* (10, 7 et peut-être 33, 5). Nous apprenons par le fr. 7 que de nombreux concitoyens du poète avaient été frappés par le même deuil et que la cité entière pleurait les disparus; sous la fiction d'un entretien avec son ami Périclès, Archiloque tient à peu près le raisonnement suivant: *toute la ville est plongée dans la douleur? Qu'on se rappelle donc que les dieux frappent tantôt l'un tantôt l'autre: voilà le remède à votre désespoir! Reprenez-vous, ôtez de votre chemin les pleurnicheries des femelles!* Telle est sa consolante mais rude exhortation<sup>9</sup>. Même brusquerie dans le fr. 10, dont la désinvolture choquait Plutarque: *pleurer ne console pas, nous ne nous trouverons pas plus mal de banqueter et de nous réjouir!* Rapporté au même événement, le fr. 74 révèle une attitude en tous points semblable; on y trouve le même raisonnement que dans le fr. 7: *tout peut arriver, on a même vu Zeus dérober en plein jour au soleil sa lumière; il ne faudrait pas s'étonner des catastrophes les plus monstrueuses, d'un renversement complet des lois les plus sûres*<sup>10</sup>. Suppléons: *pourquoi dès lors vous laissez-vous abattre par un malheur qui est dans l'ordre des choses?* La sœur d'Archiloque pouvait être présentée, après le v. 9, comme l'exemple blâmable de cette douleur déraisonnable, et de telle façon que le vieux Télésiclès en faisait le prétexte de l'algarade qu'il adresse à ses concitoyens. Nous interprétons dans le même sens le dernier vers du fr. 7: *τλήτε γυναικεῖον πένθος ἀπωσάμενοι*.

L'hypothèse que nous proposons ici est parfaitement conforme au témoignage d'Aristote. Mais elle nous paraît surtout concilier enfin *ψέγει* et *ἄελπτον οὐδέν* en donnant au fragment le sens d'un blâme et non plus d'une excuse: Archiloque fait grief à ses concitoyens et à sa sœur de leur attitude devant l'événement qui les frappe, il ne leur reproche pas cet événement même. L'accident est excusable, pour ainsi dire, de sorte que leur abattement l'est d'autant moins. Placer ce blâme dans la bouche du père d'Archiloque, c'est lui donner l'autorité indiscutée d'une expérience qui manque au poète, apparemment encore jeune; en outre un père

<sup>9</sup> Dans une circonstance analogue, Apollonius de Tyane se serait inspiré de cette admonestation, si l'on en croit le discours que lui prête son biographe Philostrate, *Vit. Apoll.* 7, 26.

<sup>10</sup> Dans l'*Europe* de Moschos, le même *adynaton* joue un rôle identique: Europe s'inquiète de la libre puissance des dieux qui permet de prévoir les bouleversements les plus graves (141ss.).

peut se permettre à l'égard de sa fille une sévérité qui serait de l'*ἀγροικία* de la part d'un frère. Il est vrai que les élégies consacrées à ce naufrage sont prononcées en son propre nom; mais encore faut-il remarquer que le fr. 7 est un entretien privé; que les fragments 8 et 9, s'il faut les rapporter à la même conjoncture, appartiennent également à des entretiens; que les fragments 11 et 12, le premier du moins, sont à la première personne du pluriel, ce qui rappelle *ἔχομεν, ἡμέας*, etc. du fr. 7; qu'enfin dans les deux couples de vers du fr. 10, Archiloque semble se parler à lui-même, mais à l'intention des quelques amis à qui il suggère qu'un banquet sera la meilleure consolation. Il s'y montre donc toujours très prudent. Le fr. 74 en revanche ne paraît pas user de ce genre de précaution: il s'adresse directement aux habitants de la cité. Aussi adopte-t-il une forme qui le fait ranger par les anciens dans les poèmes iambiques. C'est là que se manifeste l'agressivité du poète, suffisante pour lui faire craindre cette accusation de *λοιδορία* dont parle également Aristote.

Nous préférons ne pas remettre sur le tapis la question délicate de la chronologie d'Archiloque. On appréciera facilement l'importance de ce nouveau point de repère. Qu'il nous soit permis néanmoins de signaler la solution qu'il nous paraît apporter au problème posé par l'éclipse évoquée aux vv. 2ss. Avant l'éclipse totale visible à Thasos en 648 et difficilement conciliable avec ce que nous savons de la biographie du poète, il n'y a eu d'éclipse totale pour le bassin de la mer Egée que celle de 763. Cette date nous reporte à la génération du père de Télésiclès; éventuellement, dans l'hypothèse extrême, à la première jeunesse de celui-ci. La mémoire de cet événement considérable pouvait être par conséquent aussi vivante dans son esprit que l'est aujourd'hui, pour un homme de 60 à 70 ans, celle de la guerre de 1870 dont il a souvent entendu parler par ses parents. Archiloque à son tour pouvait avoir entendu son père citer en exemple, ou simplement raconter, un fait aussi extraordinaire. L'aoriste *ἦλθε* (v. 4) acquiert ainsi son sens le plus exact, ce qui n'est pas le cas quand on suppose qu'Archiloque parle pendant l'éclipse.

Il faut enfin se demander à quel endroit du poème se situe le fragment conservé. Pour Weber (*o. c.* p. 99), la présence de *δ'* dans le premier vers prouverait que nous sommes en présence de la conclusion. N'attendrait-on pas alors plutôt *γάο*? Le parallèle classique que fournit Solon 3, 1 *Ἡμετέρα δὲ πόλις* réfute facilement cet argument. Il faut en tout cas que le poète ait parlé quelque part de sa sœur et donné le nom de son père: procédant ordinairement du général au particulier, comme le montre Fränkel (*o. c.* pp. 80–82), il est probable qu'il a placé au début les réflexions que nous connaissons et que sa sœur était mentionnée soit immédiatement après, soit à la fin du poème. Aristote semble d'autre part utiliser le vers qu'il cite comme une référence, comme un titre, appuyant par conséquent l'hypothèse la plus généralement reçue par les éditeurs et les commentateurs d'Archiloque.